



CEFC
cercle d'escrime franco-cubain

Association loi 1901 - JO du 02.12.2006

N° de déclaration : 178360

Labélisé école française d'escrime

Labélisé handisport

Siret : 497 610 956 00045

Siège social :

8/10 rue de Savies- 75020 Paris

Tél : 0663836660

secretariat@cefc.fr - www.cefc.fr

Rappel de quelques dispositions de nos statuts :

1. Le quorum requis pour que l'assemblée Générale puisse délibérer est établi au tiers des membres adhérents, présents ou représentés, article 18-1.
Si le quorum tel que défini en 18-1 n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée au moins quatorze (14) jours calendaires plus tard et pourra délibérer sur le même ordre du jour quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.
2. Pour avoir le droit de participer à l'assemblée, vous devez être à jour de cotisation à la date du 03 décembre 2019.
3. Peuvent participer au comité directeur les membres adhérent.e.s ayant atteint **l'âge de 16 ans** le 03 décembre 2019, ainsi que les parents des membres mineurs.

Pouvoir

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un.e mandataire en remplissant et en signant ce module :

Je soussigné.e (mandant.e) _____

disposant de _____ voix* délègue mon pouvoir à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du CEFC de décembre 2019 à :

* rappel : 1 adhésion = une voix ; les membres âgés de 16 ans ou plus ne pouvant pas participer à l'assemblée générale doivent remettre leur propre délégation de pouvoir. Seul.e.s les mineur.e.s de moins de 16 ans sont représenté.e.s par leurs responsables légaux

(Mandant.e : date, nom et signature)

(Mandataire : date, nom et signature)